

Dans votre calendrier : février - mars 2014

- 16 février** Whist Militaire, 13h15 salle paroissiale St-Pie-X
- 22-23 février** Vente des objets religieux de la Terre Sainte
- 5 mars** Mercredi des cendres, début du Carême
8h30 Saint-Pie-X et 19h30 Saint-Martin

Whist Militaire

INVITATION À TOUS ET À TOUTES

16 février 2014 à 13h15

Salle paroissiale Saint-Pie-X (entrée : porte 1)

WHIST MILITAIRE

au profit de la Fabrique Saint-Pie-X

Coût du billet : 10 \$ Nombreux prix à gagner

Nous vous attendons en grand nombre

Pour information : Carole Dufresne : 450-688-9126

Noëlla Dumont : 450-687-0125 ; Pierre Jutras : 450-687-4853



Sont retournées dans la maison du Père

Aline Sanscartier-Duplessis (1921-2014), les funérailles à l'église Saint-Martin, vendredi le 14 février, 11h.

Annabelle Boulay Bériault (1917-2014), les funérailles à l'église Saint-Pie-X, samedi le 15 février, 10h.

Il y a un an, Benoît XVI annonçait qu'il se retirait

Vous vous rappelez du 11 février 2013?

Pape François : Je vous invite à prier ensemble avec moi pour Sa Sainteté Benoît XVI, un homme de grand courage et d'humilité.



Objets religieux de la Terre Sainte



La fin de semaine prochaine, 22-23 février, dans nos deux églises, il y aura la possibilité d'acheter les objets religieux faits en bois d'olivier (chapelet, croix, crèche). Une suggestion de cadeau pour un baptême, une première communion, une confirmation. En même temps, en les achetant, on encourage les familles chrétiennes de la Terre Sainte, et on assure la présence de chrétiens en Terre Sainte qui est de plus en plus menacée.

Eh bien, moi je vous dis... , Évangile de ce dimanche

Nous vivons dans une société où les gens veulent être libres et refusent surtout de se faire dire quoi faire par quelque forme d'autorité et surtout par celle de l'Église catholique qui a fait régner la grande noirceur sur le Québec. Parfois comme Denys Arcand je me demande si on n'est pas passé de la grande noirceur à l'âge des ténèbres.



À écouter les audiences de la Commission Charbonneau, on peut se demander s'il y a encore une morale qui inspire nos actes. «Tout le monde le fait», « du moment que je suis sincère ». À entendre ces dictons populaires, on comprend ce que saint Paul nous a rappelé: «La sagesse que nous proposons n'est pas celle du monde.»

Les exigences de Jésus

Aujourd'hui, Jésus nous invite à ne pas nous contenter de ne pas faire le mal mais à aller plus loin, à nous surpasser.

- À la condamnation de l'homicide, Jésus oppose la condamnation de la colère et des insultes. La réconciliation d'une chicane est même plus urgente que le culte rendu à Dieu.
- Le regard posé sur l'autre est aussi important que l'acte coupable de l'adultère. La fidélité, c'est bien plus que simplement ne pas tromper l'autre.
- Jésus refuse aussi la répudiation qui est le privilège du mari. Ce sont bien les droits de la femme que Jésus défend.
- Dans nos rapports avec les autres, Jésus nous appelle aussi à la vérité. Que notre «oui» soit «oui».

Et nous, comment vivons-nous cette semaine les exigences de l'amour ?

Yves Chamberland, prêtre

Rencontre et prière avec les chants de Taizé

La communauté œcuménique de Taizé fut fondée par Frère Roger en France au début de la seconde guerre mondiale. Cette communauté rassemble une centaine de frères, catholiques et de diverses origines protestantes, issus de près de trente nations. De par son existence même, elle est une « parabole de communauté » : un signe concret



de réconciliation entre chrétiens divisés et entre peuples séparés. Année après

année, des dizaines de milliers de jeunes adultes des cinq continents y sont accueillis pour y vivre une semaine de partage et de prière. Voir <http://www.taize.fr> Comme par les années passées, le Frère Émile de la communauté de Taizé sera présent chez nous à Montréal pour un échange et une prière avec les chants de Taizé. Tous sont bienvenus. Voir l'affiche jointe

DATE : samedi le 1^{er} mars 2014

LIEU Oratoire Saint Joseph (métro Côte-des-Neiges)

HEURE 19h : Rencontre avec Frère Émile 20h : Prière

avec les chants de Taizé **INFO** Suzanne Lavigueur

lavigueur.desjardins@sympatico.ca (514) 336-3018



Projet de loi 52 : Un appel à la conscience ,

Une question de vie ou de mort : Un appel à la conscience

Fragilité et valeur de la vie Les questions d'accompagnement des personnes gravement malades et en fin de vie occupent nos pensées et nos cœurs depuis quelques décennies. Les soins palliatifs se sont développés pour répondre à la souffrance et à la douleur, tout en évitant l'acharnement thérapeutique. Au Québec, nos députés s'apprêtent à voter très bientôt sur le Projet de loi 52, « Loi concernant les soins de fin de vie », qui rendrait possible l'euthanasie sous l'appellation d' « aide médicale à mourir ». Or, devancer la mort ce n'est pas aider à mourir mais faire mourir. C'est pourquoi j'estime important de vous faire part d'une réflexion sur le choix inconditionnel du respect de la vie, quel que soit l'état de faiblesse d'une personne, invitant à tenir ensemble fragilité et valeur de la vie, compassion et espérance.

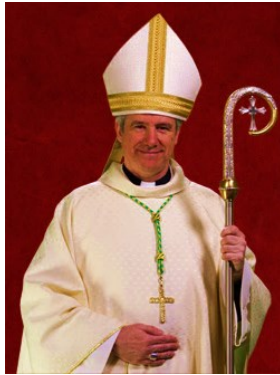
« Pourquoi Dieu donne-t-il la lumière à un malheureux, la vie à ceux qui sont pleins d'amertume, qui aspirent à la mort sans qu'elle vienne, qui la recherchent plus avidement qu'un trésor ? » (Job 3, 20-21). La prière de Job exprime ici que son angoisse est telle qu'il ne veut plus vivre. Il s'en remet pourtant à Dieu qui « tient en son pouvoir l'âme de tout vivant et le souffle de toute chair d'homme » (Job, 12, 10) en disant dans la confiance et l'espérance : « Je sais que tu peux tout et que nul projet pour toi n'est impossible. » (Job 42, 2).

Dans la vie, comme Job, nous faisons constamment l'expérience de la fragilité de la vie, en même temps que de la valeur de la vie. Lorsqu'il s'agit de la maladie et de l'approche de la mort, la souffrance peut être telle que l'on perd de vue que non seulement la vie est un bien, mais qu'elle est toujours un bien. Quelle que soit la faiblesse, quelle que soit la fragilité, quelle que soit la douleur, la vie est toujours un bien. Le défi est de tenir ensemble la fragilité de la vie qui nous

appelle à la compassion et la valeur de la vie qui nous appelle à l'espérance.

Nous sommes appelés à témoigner de la bonté de la vie, quelles que soient les situations de détresse que l'on puisse rencontrer lorsque des personnes sont gravement malades ou à l'article de la mort. Nous sommes appelés à témoigner de notre bonté envers les personnes malades et mourantes en les accompagnant volontiers, de grand cœur, quel que soit l'inconnu concernant l'évolution de la maladie et les délais, quel que soit l'état de conscience de la personne malade.

Nous sommes appelés à faire le choix inconditionnel de la vie. La dignité de l'être humain n'est pas basée sur les conditions de vie, elle est basée sur le seul fait d'être un être humain et elle touche par le fait même tout être humain. La dignité de tout être humain appelle et réclame le droit à la vie pour tous, quelle que soit la tragédie qui puisse frapper une personne. La dignité de tout être humain oblige au respect de la vie de tous et de



chacun, car supprimer la vie, si fragile et si faible soit-elle, c'est supprimer les droits. Même sans référence à Dieu, il est important de rester inébranlable dans le respect de la valeur de la vie afin que la vie en société demeure libre et confiante. Il est important que nous sachions tous que notre famille et la société ne devanceront pas notre mort mais seront là pour nous soutenir jusqu'à la fin.

Contempler Dieu nous ouvre le cœur à défendre la vie et nous donne la force de vivre en aimant jusqu'au bout, car Dieu est Vie : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement auprès de Dieu. C'est par lui que tout est venu à l'existence, et rien de ce qui s'est fait ne s'est fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes » (Jn 1, 1-4). La vie, avant d'être

notre vie, notre vie humaine, c'est la vie de Dieu, la vie éternelle. Dieu nous a posés dans l'existence en nous créant à Son image et en nous appelant à participer à Sa vie.

En Jésus, le Fils de Dieu fait homme, la vie éternelle est entrée dans le temps, la vie éternelle vient à la rencontre de chacun et chacune d'entre nous. Dans la prière et les sacrements on reçoit cette vie éternelle maintenant, et elle s'accomplira en plénitude dans le Royaume éternel. Parce que Jésus-Christ vient à nous en cette vie, la vie éternelle c'est « du déjà et du pas encore »; elle est déjà commencée et pas encore accomplie. En Jésus, la vie s'est manifestée : « Oui, la vie s'est manifestée, nous l'avons vue, et nous rendons témoignage : nous vous annonçons la vie éternelle qui était auprès du Père et qui s'est manifestée à nous. » (1Jn 1, 2). La vie humaine est faite pour rencontrer le don de Dieu.

Oui, il y a le drame qui fait partie de la vie. Mais il y a aussi l'amour qui fait partie de la vie. Oui, il y a l'épreuve qui nous terrasse, mais il y a aussi l'amour et la force de la relation, la force de la présence de Dieu, la force des relations familiales, la force des relations d'amitié et la force des relations avec les personnes qui nous procurent des soins. Accompagner quelqu'un dans la maladie grave, accompagner quelqu'un au soir de son existence, c'est donner un espace à l'amour, c'est donner un espace aux relations et aux réconciliations, c'est donner un espace à Jésus-Christ, à sa grâce et à sa Paix. Rien ne peut « nous séparer de l'amour de Dieu manifesté dans



le Christ Jésus notre Seigneur » (Rm 8, 39).

Lorsque, devant la grande fragilité de la vie, on diminue la valeur de la vie, on va à l'encontre de la soif de vivre qui est ancrée très profondément dans l'être humain. Quand on est tenté de ne plus accompagner la vie jusqu'à ce que survienne naturellement la mort, mais de la supprimer car la vie apparaît insupportable, cela est certainement compréhensible, mais prendre cette direction c'est s'engager sur un chemin de déshumanisation. La conscience personnelle des personnes impliquées, de près ou de loin, dans la famille, le monde médical et la société, ne peut qu'être abimée si elle se

laisse entraîner dans une telle démarche. L'être humain est constitué pour respecter et servir la vie en toute situation de fragilité. Il ne peut se mettre à causer la mort de personnes innocentes - si encadrée soit la décision - sans blesser en lui-même la conscience de sa propre dignité. Donner la mort à une personne humaine innocente c'est aussi se donner la mort à soi-même...

La valeur d'une personne qui est malade ne diminue pas parce qu'elle est dans la fragilité ou l'extrême faiblesse. Il est d'une importance capitale de voir le bien qu'est la vie de toute personne malade. Cette invitation se fait dans un contexte social où l'évidence de la valeur de la vie en toutes circonstances de détresse s'affaiblit et que les députés à Québec s'apprêtent à voter sur le projet de loi 52 qui veut ouvrir la porte à l'euthanasie en en parlant comme d' une aide à mourir .

+Christian Lépine
Archevêque de Montréal

La lampe du sanctuaire dans nos églises

Cette semaine à l'église Saint-Martin elle est allumée aux intentions de :

Une paroissienne

Cette semaine à l'église Saint-Pie-X elle est allumée aux intentions de

Action de Grâce



CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

DANS NOS ÉGLISES ET LES RÉSIDENCES

6^e Dimanche temps ordinaire

Samedi le 15 février :

15h Le Renoir M. Antoine Séguin, 3^e ann. Son épouse
17h St-Pie-X M. Siméon Guindon Famille Guindon

Dimanche le 16 février :

8h30 St-Martin Mme Marie-Jeanne Bédard Mesdames Lise et Nicole Mireault
Mme Lise Bissonnette, 16^e ann. Son époux
10h R. Boisé N.-D. Mme Gisèle Santandréa Ses ami(e)s
M. Roger Houle Son épouse Lucia
10h St-Pie-X M. Jean-Jacques Lavigne Son épouse
M. Paul et Mme Pascale Beauvais Mme Danielle Beauvais
11h30 St-Martin M. Alphonse Langlois Famille M. Yvon Duclos
M. Jacques Chouha Ses enfants
Pour les paroissiens Le curé

Mardi le 18 février:

16h30 St-Martin Mme Suzanne Tardif-Berberi Mme Marguerite Plante-Michaud

Mercredi le 19 février:

8h30 St-Pie-X Honneur à la Ste-Vierge Mme Lise Campeau

Jeudi le 20 février :

16h30 St-Martin M. David Howard Son épouse Marguerite

Vendredi le 21 février :

8h30 St-Pie-X Mme Suzanne Greaves Une amie

Les Liturgies Dominicales de la Parole dans les résidences

	Le samedi	Le dimanche	Le lundi
15h	Manoir Chomedey	9h Manoir	10h Habitation
15h	Manoir St-Martin	Marc Perron	Raymond Goyer
15h	Manoir Cardinal		
16h	Résidence Le 1313		



OFFRANDES DOMINICALES du 9 février

Paroisse Saint-Martin : 1,511.00\$

Paroisse Saint-Pie-X : 2,231.00\$

Église : 1,017.00\$ Résidences : 1,214.00\$

Nous vous suggérons d'utiliser le système d'enveloppes pour nos paroisses respectives. Nous vous rappelons également l'importance de votre contribution annuelle (dîme) pour votre paroisse. Merci de votre générosité !

